



**CAP EMPLOI 41:
Un exemple d'accompagnement d'une
personne souffrant de troubles DYS**



**Témoignage de Violaine, accompagnée par le Cap
emploi 41**

"Je suis âgée de 23 ans, j'ai une formation initiale BEPA Service aux personnes. Mon parcours professionnel est très chaotique: j'ai dû occuper divers emplois ne nécessitant pas de formation spécifique, qui ne correspondaient pas du tout à mes aspirations.

Depuis l'enfance, je présente des troubles spécifiques de l'acquisition du langage écrit communément appelés "dyslexie" et "dysorthographe". Il s'agit d'une altération spécifique et significative de la lecture (dyslexie) et/ou de la production d'écrit ayant de très importantes conséquences sur l'orthographe (dysorthographe).

En octobre 2017, lorsque j'ai évoqué mes difficultés avec mon conseiller, la Mission Locale m'a orientée vers Cap emploi.

A l'époque, je n'étais pas encore reconnue "travailleur handicapé" et n'avais engagé aucune démarche auprès de la MDPH.

En novembre 2017, j'ai été reçue par Cap emploi qui m'a informée sur le statut de DEBOE et m'a conseillée de déposer un dossier de demande de RQTH.

N'étant plus suivie par une orthophoniste depuis des années, je ne disposais d'aucun diagnostic ou certificat récent permettant d'étayer le volet médical nécessaire à la décision de la CDPH.

Cap emploi a alors organisé un RDV en urgence auprès d'une orthophoniste afin d'avoir un bilan actualisé et m'a également aidé à constituer le dossier MDPH, particulièrement difficile à remplir lorsque l'on présente une déficience de type cognitive.

Avec l'appui de mon conseiller Cap emploi, j'ai pu identifier un projet professionnel compatible avec mes aspirations et mes difficultés et ainsi m'orienter vers le métier de commerciale.

J'ai intégré une formation qualifiante en avril 2018 et réalisé mon stage au sein d'une entreprise partenaire de Cap emploi.

Après quelques semaines de formation, j'ai rencontré des difficultés liées à mes troubles dans le cadre du suivi de mes cours mais également lors du stage en entreprise. Mon conseiller Cap emploi a identifié **des solutions de**

compensation qui ont été financé à 100 % par l'Agefiph :

- Une clé USB dys nomade qui regroupe 12 logiciels adaptés et qui peuvent être utilisés sans aucune installation ni connexion internet et sur n'importe quel ordinateur Windows (7,8 ou 10).
- Un logiciel pour transcrire automatiquement toutes les paroles sur l'écran de l'ordinateur, dans tous les documents (lettres, rapports, emails...), sans l'aide du clavier ou de la souris.

J'ai pu ainsi suivre dans les meilleures conditions ma formation et mes périodes de stage. J'ai obtenu mon diplôme en décembre 2018 étant major de ma promotion.

Je viens de trouver un premier CDD en tant que commerciale "

CHEOPS
47 rue Eugène Oudiné
75 013 PARIS
cheops@cheops-ops.org
www.cheops-ops.org



[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 CHEOPS